

Avis du Comité des parties prenantes du 15 octobre 2024

Lors de sa séance du 15 octobre 2024, le Comité des Parties Prenantes de TYVAL pour la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) des pneumatiques s'est réuni pour la 4^e fois et a émis les avis suivants sur les projets mentionnés ci-après, présentés et soumis pour avis par TYVAL:

- ❖ Avis du comité sur le projet de mise en oeuvre, dans le cadre du comité de coordination et des instances professionnelles, de l'affichage du TRIMAN pour le pneumatique (*projet revu et corrigé dans le cadres du comité de coordination, qui fait suite au projet validé au cours de nos précédents CPP*) :
 - A l'unanimité, les membres du Comité participants ou représentés et ayant droit de vote ont émis un avis favorable.
- ❖ Avis du comité sur le plan de prévention et de gestion des déchets en Outre-mer (*pour mémoire, TYVAL mandaté par le comité de coordination sur Saint Pierre et Miquelon*) :
 - A l'unanimité, les membres du Comité participants ou représentés et ayant droit de vote ont émis un avis favorable
- ❖ Avis du comité sur le plan soumis pour la Réutilisation (*projet validé au cours du CPP#2 en juin 2024, revu et précisé suite aux questions et remarques de la DGPR*) :
 - A l'unanimité, les membres du Comité participants ou représentés et ayant droit de vote ont émis un avis favorable
- ❖ Avis du comité sur le projets de mise en oeuvre d'Éco-modulations (*projet validé au cours du CPP#2 en juin 2024, revu et précisé suite aux questions et remarques de la DGPR*) :
 - A l'unanimité, les membres du Comité participants ou représentés et ayant droit de vote ont émis un avis favorable